Image not found or type unknown

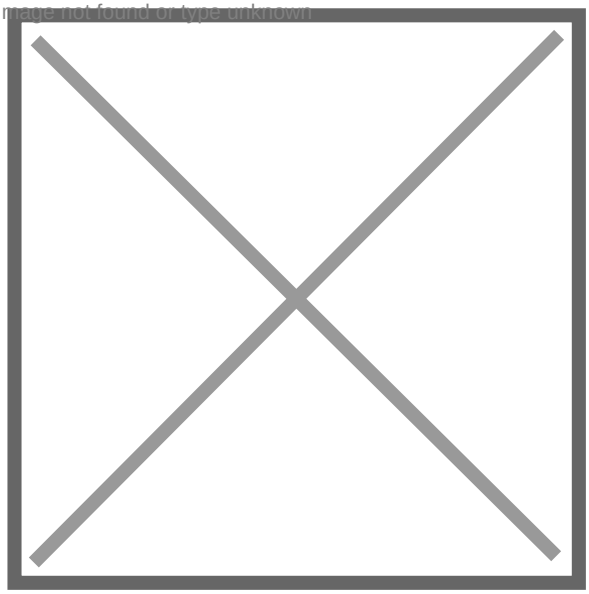

Le psychologue de mon enfant a-t-il pour obligation de donner inf

Par **rose01**, le **19/03/2012** à **19:00**

Bonjour,

Je suis séparée de mon conjoint depuis 2 ans. mon fils va chez le psychologue depuis 1 an et demi. Mon ex conjoint veut subitement avoir les coordonnées du psychologue. J'ai du faire passer des tests psychomoteurs à mon enfant mon ex conjoint n'a pas souhaité partager les frais pour ce test. Ma psychologue me dit qu'elle est dans l'obligation de transmettre les résultats si mon ex conjoint la contacte. Qu'en pensez vous?

Par **amajuris**, le **19/03/2012** à **20:32**

bjr,
votre ex-conjoint à la même autorité parentale que vous même si son comportement est critiquable.
qu'avez-vous fait pour lui enlever son autorité parentale ?
CDT

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés